



SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLÈVEMENT ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA RÉGION DE TOURNAN-EN-BRIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE SYNDICAL du 9 avril 2018

L'An deux mil dix-huit le lundi neuf avril à 18 heures, le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 3 avril 2018 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la Présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, président.

- délégués en exercice : 81
- délégués présents : 55
- pouvoirs : 3

Le quorum atteint, l'organe délibérant peut valablement délibérer.

Autorisation demandée par le Président d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour : intégration de Solers dans le périmètre 2. Aucune objection n'étant émise, ce point est inscrit à l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : M. Gautheron

1. MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REMISE A NIVEAU DE L'UVOM

a) PRESENTATION PAR LE CABINET MERLIN DES RESULTATS DE LA CONSULTATION EN MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE :

Composition des 7 lots	Candidat retenu	Montant après négociation
Lot 1 BRS	GALLAS	279 441 € HT
Lot 2 Retourneur	EGGERSMAN	1 711 200 € HT
Lot 3 Process	GALLAS	130 000 € HT
Lot 4 Ventilation	TC PLASTIC	308 000 € HT
Lot 5 Electricité	INDUSTRELEC	350 672,67 € HT
Lot 6 Génie civil	GOSSIAUX – ACR METAL	243 551 € HT
Lot 7 VRD	EUROVIA/SOGEA EST	858 953,89 € HT

b) BILAN DES CONSULTATIONS :

Le programme technique est respecté par rapport aux études préliminaires.

Quelques aléas rencontrés:

- Voiles dans la zone CI
- Géotechnique

Planning:

Mise en service de l'UVOM fin 2018

Décalage de 2 mois par rapport à la date cible du 31 octobre 2018

Le décalage est dû à la longueur des négociations sur la fourniture du retourneur, sur le plan technique **et** financier

Atterrissage financier

Equilibre par rapport aux études de faisabilité

En attente des postes:

- Mise en peinture des BRS
- Evacuation des déblais du bio filtre

c) BILAN FINANCIER

Travaux	TOTAL HT	Estimation Faisa	Ecart
Lot 1 BRS	279 441,00 €	420 000,00 €	-140 559,00 €
Lot 2 Retourneur	1 711 200,00 €	1 557 000,00 €	154 200,00 €
Lot 3 Process	130 000,00 €	208 300,00 €	-78 300,00 €
Lot 4 Ventilation	308 000,00 €	385 850,00 €	-77 850,00 €
Lot 5 Electricité	350 672,67 €	197 350,00 €	153 322,67 €
Lot 6 GC	243 551,00 €	302 000,00 €	-58 449,00 €
Lot 7 VRD	858 953,89 €	601 500,00 €	257 453,89 €
Lot 8 Bio filtre dépoussieur Arval	348 280,00 €	700 200,00 €	-351 920,00 €
Divers	16 500,00 €		
TOTAL TRAVAUX	4 246 598,56 €	4 372 200,00 €	-125 601,44 €
Frais annexes			
SPS			
CT			
Maîtrise d'Œuvre			
Diagnostic divers			
TOTAL Frais Annexes	487 011,50 €	437 220,00 €	49 791,50 €
TOTAL	4 733 610,06 €	4 809 420,00 €	-75 809,94 €

M. Rodriguez remercie M. Salmon du Cabinet Merlin pour le travail effectué sur ce dossier et donne la parole à Dominique Benoit, Vice-Président en charge du suivi des travaux de l'UVOM.

M. Benoit informe l'assemblée qu'une déclaration de travaux relative au biofiltre et une demande de permis de construire pour l'auvent de l'aire de maintenance du retourneur vont être déposées à la Mairie d'Ozoir-la-Ferrière. Un premier contact a été pris avec la Mairie et aucun problème n'a été soulevé à l'heure actuelle.

2. INTEGRATION DE LA COMMUNE DE SOLERS DANS LE PERIMETRE 2 :

Compte tenu du fait que le service assuré sur la commune de Solers est le même que celui effectué sur les communes appartenant au périmètre 2, il est proposé à l'assemblée d'approuver le passage de Solers sur le périmètre 2 (Fréquence de collecte C2 : ordures ménagères collectées deux fois par semaine + une collecte sélective par semaine), il est proposé à l'assemblée d'approuver le passage de Solers sur le périmètre 2 et d'adapter le taux de TEOM correspondant.

Sur proposition du Président,

Le Comité Syndical **APPROUVE** l'intégration de la Commune de Solers au périmètre 2

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

3. BUDGET - FINANCES :

3.1 Vote du Budget Primitif 2018

Le Budget Primitif 2018 présente l'équilibre suivant :

- en section fonctionnement : 23 636 700,00€
- en section investissement : 12 481 045,65€

La maquette budgétaire officielle ayant été communiquée lors de l'envoi de la convocation et de la note de synthèse, les deux sections sont détaillées devant l'Assemblée

Vu la délibération du 15 février 2018 portant approbation du ROB contextualisant le Débat d'Orientation Budgétaire 2018 du SIETOM,

- Considérant** que le budget primitif s'équilibre
- en section fonctionnement : 23 636 700,00€
 - en section investissement : 12 481 045,65€

Le Comité Syndical **ADOpte** le budget primitif 2018 présentant l'équilibre suivant :

- en section fonctionnement : 23 636 700,00€
- en section investissement : 12 481 045,65€

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

3.2 Vote des taux de TEOM 2018

Lors du DOB a été indiquée une légère tendance vers la baisse des taux.

Conformément aux propositions du Débat d'Orientations Budgétaires :

- - 0,02% pour les C2
- - 0,03% pour les C1

Le Comité Syndical **VOTE** les taux de TEOM 2018 suivants :

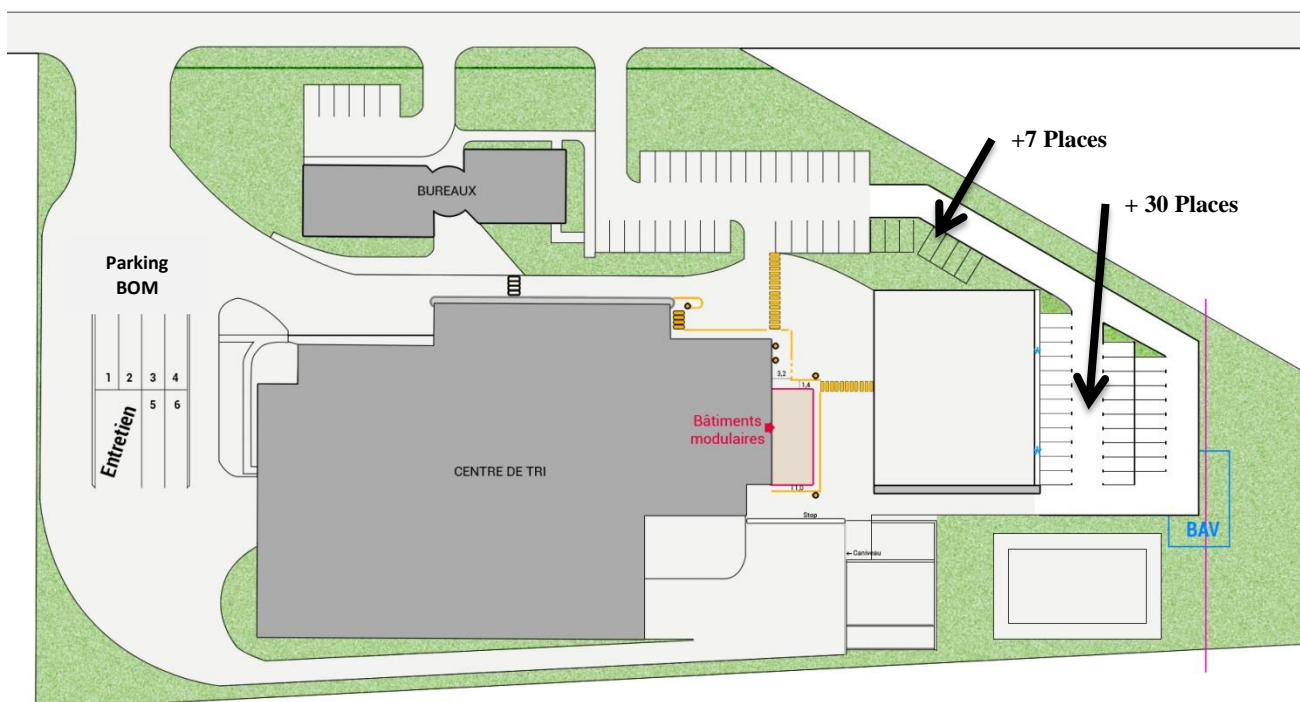
- **Périmètre 1 : 11,45%**
- **Périmètre 2 : 10,54%**

Délibération adoptée à l'unanimité.

4. COMMUNICATION

Dans le cadre de l'intégration des agents de Pontault et des bennes de collecte nécessaires au service, une extension du stationnement est indispensable.

Le plan de principe ci-dessous est présenté à l'assemblée.



Cette configuration d'extension a pour intérêt:

- la séparation de la circulation Véhicules Légers et Poids Lourds,
- l'augmentation de la capacité du stationnement à 72 places,
- la création d'une zone de stationnement et entretien des bennes OM,
- le respect des zones du PLU,
- le maintien du parc d'entretien et de stockage.

Pour sa mise en place il conviendra de:

- réaliser la gestion des Bornes d'Apport Volontaire en pleine terre,
- planter des arbres (15-20) pour respecter le PLU sur le stationnement,
- gérer les eaux pluviales.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 19h15